



L'ÉDUCATION NATIONALE CIBLE DE TOUTES LES ATTAQUES TOUTES LES RAISONS DE SE MOBILISER LE 6 JUIN

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les salarié-es de l'Éducation nationale, pas plus que les autres, n'envisagent toujours pas de travailler 2 ans de plus alors que leurs conditions de travail ne cessent de se détériorer. Les promesses de revalorisation salariale n'ont pas été tenues et excluent un certain nombre de personnels. Le *Pacte*, dont les contours se précisent dangereusement, est une duperie qui annonce une attaque en règle de nos statuts. Par ailleurs, l'École subit de plein fouet les effets des réformes successives engagées par le pouvoir en place qui y ajoute désormais une destruction programmée de la voie pro et une généralisation du SNU sur temps scolaire.

La coupe est pleine et la CGT Éduc'action appelle à se mobiliser massivement le 6 juin.

RÉSUMÉ DE LA POLITIQUE SALARIALE

- ✓ Pas d'augmentation générale mais le « travailler plus pour perdre moins » du Pacte et la poursuite d'une politique salariale à coup de primes non corrélées à la valeur du point d'indice...
- ✓ Revalorisation du Socle : une moyenne de 10% dont une partie est déjà versée depuis 2 ans sous forme d'une prime (et qui comprend la prime d'attractivité).
- ✓ RIEN pour les personnels administratifs, de laboratoire, sociaux et de santé, AESH et AEd alors que certaines catégories sont tombées sous le SMIC...

LE « PACTE » C'EST QUOI ?

C'est un engagement contractuel annuel renouvelable avec lettre de mission entre l'administration et les volontaires. Hormis en lycée professionnel (où le *Pacte* est la courroie de transmission de la réforme de la voie professionnelle et constitué d'une seule brique de plusieurs missions «complémentaires»), c'est 1 à 3 missions «complémentaires» (les briques), cumulables et chacune rémunérée 1250 € brut par an (sur 9 mois en fait)... C'est le retour du travailler plus pour gagner plus ou plutôt travailler plus pour perdre moins... À vous de choisir...

EXIGEONS

POUR TOUS LES PERSONNELS, SANS CONDITION NI CONTREPARTIE...

- Augmentation immédiate de tous les personnels de 400 € net
- SMIC à 2000 € brut
- Dégel de la valeur du point d'indice avec le rattrapage des pertes antérieures
- Indexation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation
- Égalité salariale entre les femmes et les hommes
- Revalorisation conséquente et immédiate des pensions



POURQUOI C'EST INACCEPTABLE ?

Toutes ces propositions reposent sur l'idée que les personnels ne travaillent pas assez alors que plus de la moitié travaillent plus de 43h/semaine et plus de 30 jours pendant les vacances.

Elles oublient que les missions supplémentaires et la rémunération indemnitaire accentuent les inégalités femmes-hommes.

Les primes ne sont ni pérennes ni comptabilisées pour la retraite et non indexées sur l'inflation.

DES CONTRE-RÉFORMES QUI ABIMENT LE SENS DU MÉTIER...

Depuis plusieurs décennies, tous les échelons de notre système éducatif sans exception, sont l'objet de contre-réformes dont le but est le plus souvent d'engranger des économies ou de pratiquer une sélection sociale de plus en plus féroce. Le LGT subit de plein fouet les effets pervers de la réforme du bac et de la généralisation du contrôle continu ainsi que des impératifs de Parcoursup. Au tour du Lycée pro d'être dévoyé et mis au service des entreprises. Avant le collègue?



QUI ONT DES CONSÉQUENCES SUR LES PERSONNELS

- ✓ PLANS SOCIAUX POUR LES DISCIPLINES (Technologie) et SECTIONS QUI VONT FERMER en LP
- ✓ PERTE DE SENS DU MÉTIER
- ✓ DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- ✓ TACHES CHRONOPHAGES AUTOUR DE L'ÉVALUATION PERMANENTE DES ÉLÈVES...

DES MÉTIERS
DE MOINS EN MOINS
ATTRACTIFS:
LA FAUTE À QUI ?



UNE MISE AU PAS GÉNÉRALISÉE...

- ✗ CAPORALISATION DANS LE 1ER DEGRÉ AVEC LE NOUVEAU STATUT DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES QUI DEVIENNENT DES SUPÉRIEUR-ES HIÉRARCHIQUES.
- ✗ ARTICLE 1 DE LA LOI POUR UNE ÉCOLE DE LA CONFIANCE QUI BRIDE LA LIBERTÉ DE PAROLE DES FONCTIONNAIRES
- ✗ MUTATIONS DANS L'INTÉRÊT DU SERVICE...

AUGMENTER LES SALAIRES

C'EST AUGMENTER LES
COTISATIONS ET PRÉSERVER
LE SYSTÈME DE RETRAITES

LE SNU SORT PAR UNE PORTE ET RENTRE PAR UNE AUTRE...

Dès septembre prochain, les enseignant·es de lycée pourront, par l'intermédiaire du Pacte, déposer une candidature pour que leur classe réalise un séjour de cohésion de 12 jours, en uniforme et sur temps scolaire.

Face à la levée de boucliers quasi unanime contre la généralisation, l'exécutif souhaite désormais lancer une forme de « volontariat collectif »

UN SNU VALORISÉ DANS PARCOURSUP!!

Comment alors prétendre à un dispositif sous la forme du volontariat quand le fait de refuser pourra pénaliser le cursus des élèves!

avec la création de « classes d'engagement » thématiques dans les lycées. Ce dispositif s'ajoutera à la forme actuelle du SNU, basée sur le « volontariat individuel » des jeunes (qui ne remporte pas un franc succès d'ailleurs).

ON MANQUE DE TOUT DANS
L'ÉDUCATION NATIONALE :
PERSONNELS, PROFS, TEMPS DE
CONCERTATION...

MAIS ON PEUT SACRIFIER 12 JOURS DE
COURS DE SECONDE POUR « FAIRE
COHÉSION ET CRÉER DE LA MIXITÉ
SOCIALE »

(SPOILER: C'EST LE RÔLE DE L'ÉCOLE)

POUR NOS RETRAITES, NOS SALAIRES, CONTRE LES RÉFORMES ET ATTAQUES PORTÉES
CONTRE NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF ET LES PERSONNELS QUI Y TRAVAILLENT; POUR NOS
ÉLÈVES, LEURS CONDITIONS D'ÉTUDE ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL...

METTONS-NOUS EN GREVE LE MARDI 6 JUIN